

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE  
Au bureau, place du Marché-  
Noir, et chez MM. DUBOSSE,  
JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.

Un an. . . 18f. » 24f. «

Six mois. . 10 » 13 »

Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

## AFFAIRES D'ORIENT.

On lit dans la *Patrie* :

« Une correspondance particulière de Constantinople, du 17 au matin, nous donne quelques détails nouveaux, très-intéressants sur la situation des choses.

« A cette date, on procédait à l'embarquement d'un nouveau renfort de 6,000 hommes, destinés à l'armée d'Asie. On embarquait également de l'artillerie et des munitions. On désignait Batoum comme étant toujours le point de débarquement de ces troupes.

« M. le général Baraguay-d'Hilliers, rentré, depuis peu de jours, d'une excursion qu'il avait faite aux environs de Constantinople, venait de repartir pour Tachi-Déréci et pour Carasou. Il avait visité, la veille, en compagnie de Feli-Achmet-Pacha, grand-maître de l'artillerie ottomane, les batteries du Bosphore.

« L'activité et le zèle que montrait le général Baraguay-d'Hilliers produisaient un excellent effet sur l'esprit de la population.

« On venait d'apprendre que M. Dieu, lieutenant-colonel d'état-major, était arrivé à Schumla, et que M. Beurmann, chef d'escadrons d'artillerie, était arrivé à Varna, d'où il devait ensuite se rendre à Tirnova.

« On annonce le prochain départ, pour Constantinople, de M. Ardent, colonel du génie français, et de M. le colonel du génie Bourgogne, au service de Sa Majesté Britannique.

« Une correspondance particulière de Malte, du 25, annonce que le gouverneur venait de recevoir de Londres l'avis que deux nouveaux vaisseaux devaient prochainement mouiller dans la rade de ce port, se rendant dans la Mer-Noire, où ils vont renforcer l'escadre aux ordres de l'amiral Dundas.

« Une lettre particulière d'Erzeroum, du 8, assure que l'ambassadeur de Russie près la cour de Téhéran, était attendu prochainement dans cette ville. On regardait toujours l'influence anglaise comme dominante à la cour de Perse. Ch. Schiller.»

D'après les dépêches télégraphiques de Vienne, publiées par le *Times*, le prince Gortschakoff serait

remplacé dans son commandement par le général Schilder. La dépêche s'exprime ainsi :

« Le prince Gortschakoff est destitué et a reçu l'ordre de se retirer dans ses terres. Le général Schilder, son successeur, est passé par Pesth avant-hier; il se rend sur le théâtre de la guerre. Au 26, il n'y avait rien de nouveau dans les Principautés.

« Le général Schilder, chef du corps du génie, est brusquement parti de Varsovie, le 19, par ordre de l'Empereur, pour la Valachie, avec plusieurs officiers supérieurs de la même arme. On dit que le général Schilder est chargé de jeter des ponts sur le Danube et de diriger le passage de ce fleuve.»

La *Patrie* ne fait mention de la nouvelle donnée par le *Wanderer* que pour la démentir en ces termes :

« Nous pouvons affirmer que ce bruit est complètement faux. Des lettres de Constantinople, du 16, nous apprennent, il est vrai, qu'il avait trouvé quelque créance, mais on a reçu des dépêches de cette capitale, à la date du 19, et elles ne font aucune mention de cette prétendue bataille.

« La division navale chargée d'escorter le convoi turc à Batoum et à Trébizonde n'a rencontré aucun bâtiment russe dans ces parages; elle a rallié le gros des escadres qui attendaient son retour à Sinope. On pense que les escadres sont restées en observation dans ce port. — Joncières.»

## INTÉRIEUR.

On lit dans le *Moniteur* :

« Le gouvernement a prévenu plusieurs fois le public qu'il n'acceptait en rien la responsabilité des nouvelles transmises par la correspondance télégraphique privée.

« Pour compléter ces avertissements réitérés, M. le ministre de l'intérieur fait connaître que la plus grande latitude est laissée aux transmissions télégraphiques; mais, en même temps, le public est prévenu que des ordres sévères sont donnés pour signaler à l'autorité judiciaire toutes les dépêches qui paraîtraient fausses et de nature soit à troubler la paix publique, soit à favoriser des spéculations illicites.»

— Oh! c'être pien fazile : ein malle, ein sag dé nuit et ein borde-manteau. Che fous la recommaute la borde-manteau : c'est là qu'est mon pourse.

— Ainsi trois objets seulement, n'est-ce pas? Ce n'est guère...

— C'est assez.

— Vous trouvez, vous?

— Oui, che troufe.

— Eh bien! attendez là, dit le portier en faisant entrer le comte dans une espèce de cellule, je ne doute pas que d'ici à une demi-heure le chef ne soit de retour. Et il fit mine de s'en aller.

— Dites donc, dites donc, est-ce que en attendant, che ne pourrais pas descendre à la guisine? Che donnerais beut-être de pons conseils au guisnier, moi.

— Ma foi! dit le portier, je n'y vois pas d'inconvénient; attendez ici, je vais mettre votre bagage en sûreté, et je viens vous reprendre. A propos combien y a-t-il dans votre bourse?

— Trois mille six cent vingt ducats.

— Trois mille six cent vingt ducats, bon! reprit le portier.

— Ça m'a l'air t'un pien honnête homme, murmura le comte en regardant s'éloigner le frère qui emportait toute sa *robba*; ça m'a l'air d'un pien honnête homme. Dix minutes après, son guide était de retour.

— Si vous voulez descendre à la cuisine, dit le Sici-

## EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE. — On lit dans le *Journal des Débats* : « Voici les nouvelles qui résultent de nos dernières correspondances de Londres, en date du 30 janvier :

« Le cabinet britannique n'avait point encore donné à M. le baron de Brunow, ministre plénipotentiaire de l'Empereur de Russie, la réponse à la dernière note que ce ministre a communiquée à lord Clarendon, par ordre de son gouvernement, et qui avait pour objet de demander des explications catégoriques sur les conséquences que peut avoir l'entrée dans la Mer-Noire des escadres de la France et de l'Angleterre. Cette réponse devait être remise à M. de Brunow, le 31 janvier. On considère comme une chose certaine, qu'elle consistera en un refus formel de donner au gouvernement russe les explications qu'il a réclamées; elle serait donc telle qu'on la pressentait à Vienne et à Berlin, et conforme aux indications que nous avons reçues de ces deux villes, et que nous avons publiées dans notre numéro du 30, M. de Brunow n'ignorait point cette disposition du cabinet britannique, dont il avait été averti officieusement, et il se préparait à demander ses passeports. On s'attend à lui voir quitter Londres avant la fin de la semaine.

« On connaissait à Londres l'objet de la mission que l'empereur Nicolas a confiée au comte Orloff, auprès des cours de Vienne et de Berlin, et l'on assurait que ce personnage, qui est le confident le plus intime de l'Empereur, était chargé de faire des propositions de paix aux deux puissances médiatrices, afin de reprendre les négociations. Mais on savait en quoi consistent ces propositions, qui sont à peu près conformes à d'autres propositions, déjà écartées par les quatre puissances. Les nouvelles propositions de l'Empereur de Russie sont donc considérées comme inacceptables par le gouvernement anglais.

« On a reçu, à Londres, de récentes nouvelles de Saint-Petersbourg. L'empereur de Russie avait pris connaissance des notes expédiées de Vienne, le 14 janvier, et qui accompagnaient le protocole signé, la veille, par les représentants des quatre puissances. Ce protocole exprimait la satisfaction que la conférence de Vienne a éprouvée de l'acceptation par la Porte-Ottomane des propositions qu'elle

lien, vous êtes libre.

— Oui, che le feux. Où est-elle, la guinine?

— Venez.

Le comte suivit de nouveau son guide, qui le conduisit dans les cuisines du couvent. La broche était garnie, tous les fourneaux étaient allumés, et des casseroles bouillaient partout.

— Pon, dit l'Allemand, s'arrêtant sur la dernière marche et embrassant d'un coup-d'œil ce spectacle succulent; pon, il paraît que che ne suis pas tombé chour de jeûne. Ponchour, cuisinier, ponchour.

Le cuisinier était prévenu : il reçut en conséquence le comte avec toute la déférence qu'il devait à un gourmet. Le comte en profita pour aller lever le couvercle de toutes les casseroles et goûter à toutes les sauses. Tout-à-coup il s'élança sur le cuisinier qui allait verser du sel dans une omelette, et lui arracha des mains le vase où étaient les œufs.

— Eh bien! eh bien! Qu'est-ce que tu fais donc? s'écria le comte.

— Comment, Qu'est-ce que je fais? demanda le cuisinier.

— Foui, qu'est-ce que tu fais? je te le demande.

— Je mets du sel dans l'omelette.

— Mais malheureux, on ne met pas de sel dans l'omelette. On met du sucre et des gonfitures, de ponnes gonfitures de groseilles.

## FEUILLETON

## LES BÉNÉDICTINS DE ST-NICOLAS-LE-VIEUX

(Suite.)

Le comte ne se le fit pas dire deux fois, et suivit son guide.

L'aspect intérieur du couvent n'était pas moins étrange que son aspect extérieur. Partout des ruines; beaucoup de futailles défoncées; nulle part de crucifix ni de saintes images. Le comte s'arrêta un instant, car il était de ces causeurs qui ont la mauvaise habitude de s'arrêter quand ils parlent et il exprima son étonnement à son guide d'une pareille dévastation.

— Que voulez-vous? lui répondit son guide; nous sommes un peu isolés, comme vous avez pu le voir, et comme la montagne est pleine de mauvais sujets qui ne craignent ni Dieu ni diable, nous ne laissons pas traîner le peu que nous possédons. Tout ce que nous avons d'objets précieux est sous clé dans les caves. D'ailleurs, vous savez que nous avons un autre monastère dans la plaine, tout près de Catane?

— Non, che ne le safais bas. Ah! vous afez un audre monazdère! Diens, diens, diens!

— Maintenant, examinez vous-même votre bagage, pour que vous puissiez attester au chef qu'il n'en a rien été détourné.

avait préparées à Vienne, le 5 décembre. La réponse de la Porte ayant été considérée, à Vienne, comme suffisante, elle avait été transmise à Saint-Petersbourg avec de pressantes instances pour qu'elle y fût favorablement accueillie; mais l'Empereur aurait répondu qu'il ne s'expliquerait sur cette communication qu'après avoir reçu des réponses satisfaisantes sur les dernières mesures que les deux grandes puissances maritimes ont adoptées.

» Il serait difficile de concilier cette réponse de l'empereur Nicolas avec le but pacifique que l'on suppose à la mission du comte Orloff. — S. de Sacy. »

CHINE. — On lit dans la *Patrie*:

« Nos avis de Chine mentionnaient le bruit d'un projet de voyage que M. de Bourboulon, ministre de France, devait faire à Nankin. Le *Times* nous annonce aujourd'hui que M. de Bourboulon s'est embarqué à bord du *Cassini*, pour rencontrer le Yang-Tse-Kiang. Le but de ce voyage paraît être de veiller aux intérêts des catholiques, conformément aux traités.

» C'est le 27 novembre que l'amiral russe, qui avait touché à Nangasaki, est arrivé à Shang-Hai. La nouvelle, vraie ou fautive, de la mort de l'Empereur du Japon a été apportée en Chine, par les Russes. Le deuil de la cour à l'occasion de la mort du souverain dure trois ans, pendant lesquels, dit-on, nulle ambassade étrangère n'est admise. Reste à savoir si le commodore américain Perry se laissera détourner, par cette affaire d'étiquette, de remplir la haute mission que son gouvernement lui a confiée. Nous ne le pensons pas. — Etienne Moutlet. »

#### AFRIQUE FRANÇAISE.

Par le dernier courrier d'Afrique, M. le Gouverneur-Général a transmis à M. le Ministre de la guerre la dépêche télégraphique suivante, qu'il venait de recevoir.

« Constantine, le 24 janvier.

» Le Général commandant la subdivision à M. le Gouverneur-Général.

» Si-Hamed-bel-Hadj a rejoint à Dinar, au sud-sud-est des Deschiours, les Ouled-Sari et les Ouled-Sidi-Mahamed.

» 40 hommes leur ont été tués, et 509 chameaux, 130 fusils et 16 chevaux pris.

» Nous avons eu 4 tués et 11 blessés.

» Nous envoyons chercher à Dziona les blessés et les prises, pour permettre à Si-Mohamed de continuer à tenir campagne. »

Ce combat, qui a son importance, a eu lieu au sud de Biskra. Les Deschiours habitent une oasis où se trouvent trois petites bourgades appelées *Hadjira*, *El-Allia* et *Thalbin*, que nos goums ont récemment visitées dans leur première pointe vers le sud, et dont un levé topographique intéressant a été fait par le sergent Rose, de la légion étrangère, attaché au bureau arabe de Biskra, qui s'était mêlé à ces goums.

On ne remarquera pas sans surprise, au reste, que des nouvelles de Constantine, en date du 24 janvier, venues par la voie d'Alger, soient arrivées à

Paris le 30. C'est un des précieux avantages de la télégraphie en Algérie.

Les commandants Niqueux et du Barrail ont écrit de leur côté, le premier de Mettli, le second de son camp de l'Oued-Neça, à 12 lieues au sud-est de Guerrera, pour donner des nouvelles de la situation de nos affaires dans l'oasis d'Ouargla. Ces nouvelles, datées du 9 janvier, sont satisfaisantes. Si-Hamza, dont il a fallu contenir l'ardeur pour l'empêcher de pénétrer trop avant dans le sud et qui était en communication journalière avec eux, les avait informés que le chérif Mohamed-ben-Abballah s'était retiré dans l'oasis de l'Oued-Souf, et que le chef actuel de Tuggort, Si-Sohnan, paraissait fort effrayé de l'isolement dans lequel il se trouve depuis son usurpation.

M. le commandant du Barrail écrivait, en outre, du même lieu, sous la date du 12 janvier, que plusieurs fractions de dissidents venaient de lui amener le cheval de soumission. Les autres n'attendent pour venir aussi à composition que de connaître l'accueil fait aux propositions de soumissions du chef de Tuggort, adressées au commandant de Biskra, à Si-Hamza, et au commandant du Barrail lui-même.

Le nombre des tentes des partisans qui restent au chérif ne peut être évalué au-delà de 200. Il a, du reste, reçu un bon accueil dans l'Oued-Souf, ainsi qu'à Ben-Nour-Touchon; mais cet accueil s'adresse au marabout cherchant un refuge, et non pas au chef politique, cause des agitations qui ont amené tant de maux pour les populations du sud.

Enfin, M. le colonel Durrieu, en marche sur Mettli, a écrit de Bou-Ktief, sous la date du 15 janvier, il devait arriver le 18 à Mettli, et de là se diriger vers Ouargla. Il a fait nécessairement sa jonction avec le commandant du Barrail, le camp de l'Oued-Neça, occupé par cet officier supérieur, étant sur la route directe de Mettli à Ouargla.

L'ensemble de ces nouvelles est très-satisfaisant et témoigne de l'heureux effet des mesures prises par le Gouverneur-Général pour étendre au sud des provinces de l'ouest, comme de celles de l'est de l'Algérie la domination de la France, et pour assurer la tranquillité du pays. (Moniteur.)

#### REVUE DE L'OUEST.

On écrit de la Rochelle:

Le 16 janvier, Emile Guimberteau, second à bord du longre *Clélie*, avait quitté son navire, mouillé dans la Seudre, pour aller tirer des oiseaux de mer. Il atteignit les sables appelés le Banc-Rouge, petit îlot sur lequel il attendait le passage du gibier, et ne s'aperçut pas que le flot se faisait sentir sous ses pieds, enveloppait l'îlot et le séparait de la côte. Les gardes-pêche, des marins, le voyant immobile, loin d'eux, lui faisaient des signaux, l'appelaient à grands cris, et supposaient enfin que, nageur intrépide, il voulait franchir la vague qui l'entourait. Ils se trompaient, M. Guimberteau ne savait pas nager; il demeurait à la même place, glacé d'effroi, incapable de se soustraire au danger de plus en plus imminent.

La mer couvrit enfin les sables, monta par degrés jusqu'à la ceinture de l'imprudent chasseur, enveloppa ses épaules; on ne vit bientôt plus que sa tête, dominant, comme un point noir la blanche

écume de l'Océan, et puis, un peu plus tard, tout avait disparu. L'agonie avait été longue et cruelle; plein de force et de vie, le malheureux jeune homme avait vu venir la mort, d'autant plus horrible qu'elle était plus lente, sans pouvoir échapper à son étroite. (Maine-et-Loire.)

On lit dans le *Mellois*, que les travaux de terrassement du chemin de fer de Poitiers à la Rochelle, sont commencés dans le département des Deux-Sèvres, sur le territoire de la commune de la Mothe-Saint-Héraye, arrondissement de Melle.

Tout fait présager que cette nouvelle voie ferrée sera très-promptement exécutée, au grand avantage de tous les intérêts du pays.

#### CHRONIQUE LOCALE.

M. d'Halluin aura donné cette semaine trois séances. Celle de vendredi sera terminée trop tard pour que nous puissions en rendre compte. Il ne nous reste donc à parler que de celles de lundi et mercredi.

Nous n'avons pu assister à la séance de lundi; il nous aurait été impossible d'en dire un mot, si M. d'Halluin, dans la soirée de mercredi, ne fût revenu sommairement sur ce qui s'était dit, sur ce qui s'était passé, et si l'auditoire lui-même, s'associant aux justes récriminations de l'habile professeur, ne nous eût appris qu'un personnage, qu'on n'a pas nommé, avait, ce soir-là, jeté le trouble dans le récit et dans l'attention, par des gestes ennuyés et désapprobateurs. D'où nous avons conclu que si la séance de lundi avait eu moins d'attrait que la précédente, la faute n'en était pas à M. d'Halluin.

Du reste, il aurait pris, en tout cas, une noble revanche; pendant plus d'une heure et demie, il a su captiver, par un récit des plus émouvants, l'attention de son auditoire. Il a retracé les événements du V<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Il a dit la foule innombrable des barbares s'avancant à travers les flots incessants de l'anarchie universelle, détruisant tout sur leur passage; il a montré l'Eglise, cette arche sainte, surnageant dans le déluge de corruption qui couvrait la terre; puis les barbares ayant déchiré l'Empire romain, s'en partageant les lambeaux, et allant les planter comme étendard dans les positions les plus favorables à l'extension et à la consolidation de leurs conquêtes et de leur puissance.

Ainsi, invasion et triomphe des barbares, chute de l'Empire et triomphe de l'Eglise: tel a été le thème de la séance, toujours intéressante, et très-souvent d'une éloquence entraînée.

M. d'Halluin, pour que tous puissent profiter de son passage, recommencera dimanche prochain sa séance d'introduction et continuera, toute la semaine, la suite de ses savantes leçons. P. GODET.

La séance de dimanche aura lieu, à la Mairie, à une heure. L'entrée sera libre; toutefois, un bassin sera placé à la porte, à l'effet de recevoir une offrande facultative pour les pauvres.

Par arrêté du Préfet de la Vienne, du 6 janvier 1854,

La chasse sera close dans ce département le 20 février, à la chute du jour.

— Allons donc, reprit le cuisinier en essayant de lui arracher le vase des mains.

— Non bas, non bas! dit le comte, c'est moi qui la ferai, l'omelette; tonne moi les confitures.

— Ah! dit le cuisinier en s'échauffant, nous allons voir un peu qui est-ce qui est le maître ici.

— C'est moi, dit une voix forte; qu'y a-t-il?

Le comte et le cuisinier se retournèrent; un homme de quarante à quarante-cinq ans, vêtu d'une robe de moine, se tenait debout sur l'escalier: il était de haute taille et avait cette physionomie dure et impérieuse de ceux qui sont habitués à commander.

— Le capitaine! s'écria le cuisinier.

— Ah! dit le comte, c'est le cheneral, pon. Cheneral, continua-t-il, en s'avancant vers le moine, che vous temande bardon; mais fous avez un gui-inier qui ne sait pas faire les omelettes.

— Vous êtes le comte de Weder, Monsieur, dit le moine en très-bon français.

Oui, ma cheneral, répondit le comte sans lâcher les œufs ni la fourchette avec laquelle il s'appretait à les battre; je suis le gonde de Weder en bersonne.

— Alors c'est vous qui m'avez apporté la lettre de recommandation que ma remise le frère-portier?

— Moi-même.

— Soyez le bienvenu, Monsieur le comte.

— Le comte s'inclina.

— Seulement, continua le moine, je regrette que la situation écartée de notre couvent, son éloignement de tout lieu habité, ne nous permettent pas de vous mieux recevoir; mais nous sommes de pauvres solitaires des montagnes, et vous nous pardonnerez, je l'espère, si notre table n'est pas mieux garnie.

— Comment, comment, bas mieux garnie! Mais la souper, elle me semble excellente au contraire, et quand chaurai fait l'omelette aux confitures...

— Mais, capitaine, dit le cuisinier.

— Donnez les confitures à Monsieur, qu'il fasse son omelette comme il l'entendra, dit le moine.

Le cuisinier obéit sans souffler mot.

— Maintenant, dit le moine, ne vous gênez pas, Monsieur le comte, faites comme chez vous, et lorsque votre omelette sera finie, remontez, nous vous attendons.

— C'est l'affaire de zinq minutes, et je remonde: faites douchours servir.

— Vous entendez, dit le moine au cuisinier faites servir.

Et il remonta l'escalier. Un instant après, deux frères descendirent et se mirent au service du cuisinier. Pendant ce temps, le comte triomphant confectionnait son omelette; lorsqu'elle fut finie, il remonta à son tour.

Le supérieur l'attendait avec toute la communauté, qui se composait d'une vingtaine de frères, dans un réfectoire bien éclairé, et où l'on voyait dressée une table

parfaitement servie. Le comte fut frappé du luxe d'argenterie que cette table étalait, ainsi que de la finesse des nappes et des serviettes. Le couvent avait tiré de son trésor et de sa lingerie ce qu'il avait de mieux, pour faire honneur à son hôte. Quant à l'appartement, il contrastait singulièrement, par son aspect délabré, avec le luxe du couvent qui était dressé. C'était une grande salle qui avait dû être autrefois une chapelle dans laquelle on avait pratiqué une cheminée; les parois n'avaient pour ornement que des toiles d'araignées qui les couvraient, et quelques chauves-souris, attirées par la lumière, volaient au plafond, entrant et sortant, selon leur caprice, par les fenêtres brisées.

En outre, un arsenal complet de carabines était pittoresquement disposé contre la muraille.

Le comte embrassa cet aspect d'un coup-d'œil et admira l'abnégation religieuse des bons pères, qui, possédant des trésors tels que ceux qui étaient étalés à ses yeux, vivaient cependant exposés aux intempéries du ciel, comme les anciens solitaires du mont Carmel et de la Thébaïde. Le supérieur remarqua son étonnement.

— Monsieur le comte dit-il en souriant, je vous demande encore une fois pardon du mauvais diner et du mauvais gîte que vous trouvez ici. Peut-être vous avait-on peint l'intérieur de notre couvent comme un lieu de délices. Voilà comme la société nous juge, Monsieur le

La chasse au gibier d'eau, dans les marais desséchés, sur les étangs, fleuves et rivières, sera close à la même époque que celle du gibier ordinaire.

P. GODET.

L'assassin présumé du malheureux meunier du Vaudelenay vient d'être arrêté.

P. GODET.

#### MÉTÉOROLOGIE.

Il résulte d'observations météorologiques faites à Saumur, pendant le mois de janvier dernier, que la température la plus élevée s'est fait remarquer le 26, le thermomètre centigrade ayant atteint ce jour-là 11 degrés 2 dixièmes au-dessus de zéro. Le plus grand froid s'est fait sentir le 2, le thermomètre étant descendu à 2 degrés 7 dixièmes au-dessous de zéro, c'est-à-dire au-dessous du point où la glace commence à fondre. La température moyenne du mois est + 5 degré 465; par conséquent elle est un degré plus élevée que la moyenne ordinaire de janvier, laquelle est de 4 degrés 564, dans le département de Maine-et-Loire.

Le baromètre a atteint son maximum d'élévation le 26 janvier, étant monté à 776 millimètres 5 dixièmes. Son plus grand abaissement, qui est 728 millimètres 9 dixièmes, a été observé le 4; et sa hauteur moyenne est 752 millimètres 70.

L'aspect du ciel, observé trois fois par jour, a été clair 11 fois, nuageux 31, et couvert 51; total 93.

Pendant le mois, il y a eu trois jours de beau temps et deux de très-beau temps; il y a aussi eu treize jours de pluie qui ont donné 54 millimètres d'eau ou 54 litres par chaque mètre carré de la surface du sol. Le nombre moyen des jours de pluie, en janvier, est de 16 dans notre département, et la quantité d'eau est de 62 millimètres 9 dixièmes.

Le vent, observé deux fois par jour, a été nord 2 fois, nord-est 1, est 3, est-sud-est 2, sud-est 8, sud-sud-est 1, sud 7, sud-sud-ouest 5, sud-ouest 12, ouest-sud-ouest 3, ouest 15, nord-ouest 3; total 62.

Vent moyen 10, vent fort 2, grand vent 1; neige 1, gelée blanche 4, brouillard 9, brouée 2, halo 1.

Les eaux de la Loire marquaient à l'étiage du pont Cessart 1 mètre 46 c., le 1<sup>er</sup> janvier; 1 m. 52 c., le 5; 1 m. 98 c., le 7; 3 m. 28 c., le 9; 3 m. 56 c., le 10, à midi; 2 m. 82 c., le 13; 2 m. 38 c., le 15; 1 m. 82 c., le 19; 1 m. 64 c. le 22; et 1 m. 70, le 31.

Saumur, 2 février 1854.

LOUIS RAIMBAULT, vétérinaire.

#### CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR.

##### INSTRUCTIONS.

La CAISSE est ouverte tous les dimanches, de onze heures du matin à trois heures du soir,

Excepté les dimanches de :

1<sup>er</sup> Janvier;  
Pâques;  
Pentecôte;  
Assomption;  
Toussaint;  
Noël;

Et le dernier dimanche de l'année.

comte. Aussi, une fois rentré dans le monde, j'espère que vous nous rendrez justice.

— Ma foi, général, répondit le comte, je ne sais pas trop ce qui manque à la tiner, et j'ai eu en pas une batterie de cuisine assez bien organisée; et, à moins que ce ne soit le feu?

— Oh! répondit le supérieur, soyez tranquille sous ce rapport, le vin est bon.

— Eh bien! si le feu est bon, c'est tout ce qu'il faut.

— Seulement, ajouta le supérieur, je crains que nos façons ne vous paraissent peu monacales. Par exemple, nous avons l'habitude de ne jamais souper sans avoir à côté de nous chacun une paire de pistolets; c'est une précaution contre les accidents qui peuvent arriver à chaque minute dans un lieu aussi isolé que celui-ci. Vous voudrez donc bien nous excuser si, malgré votre présence, nous ne nous écartons pas de nos habitudes.

Et à ces mots, le supérieur releva sa robe, tira de sa ceinture une paire de superbes pistolets qu'il déposa près de son assiette. (La fin au prochain numéro.)

#### BOURSE DU 2 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 baisse 60 cent. — Fermé à 96 80.

3 p. 0/0 baisse 90 cent. — Fermé à 67 55

#### BOURSE DU 3 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 97.

3 p. 0/0 hausse 48 cent. — Fermé à 68 70.

#### De onze heures à midi,

Ont lieu : 1<sup>o</sup> La remise des livrets laissés en dépôt;  
2<sup>o</sup> Les demandes en remboursement;  
3<sup>o</sup> Les demandes en règlement d'intérêts;  
4<sup>o</sup> Les demandes de transferts;  
5<sup>o</sup> Les renseignements divers.

#### De midi à deux heures,

Ont lieu les dépôts en espèces (les billets de banque ne sont pas acceptés).

#### De deux heures à trois heures,

Ont lieu les remboursements.

Toute opération en dehors des séances est expressément interdite.

Les demandes en remboursement doivent être faites quinze jours à l'avance.

A chaque dépôt, comme à chaque remboursement partiel, le livret du déposant doit être laissé à la Caisse, sur reçu, et doit obligatoirement être retiré huit jours après ce dépôt. Il est surtout recommandé, d'une manière spéciale, aux déposants de ne pas égarer les reçus donnés, sans lesquels leurs livrets ne pourraient leur être rendus.

Aucun déposant ne pouvant avoir plus de 1,000 fr. à la Caisse d'épargne, ceux qui se trouveront dans ce cas devront venir, dans les trois premiers mois de l'année, retirer l'excédant de ces 1,000 fr., afin d'éviter l'achat de rente qui serait fait d'office, dans leur nom, au 1<sup>er</sup> avril.

Le taux de l'intérêt alloué aux déposants est de 3 fr. 50 pour cent par an,

#### Avec la retenue

De une semaine sur chaque versement,  
Et de une semaine sur chaque remboursement.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Par décret impérial du 2 février, la convocation du Sénat et du Corps-Législatif, fixée au 27 février, est ajournée au 2 mars.

Le *Moniteur* contient un autre décret ouvrant un crédit de 2 millions pour subvention aux travaux d'utilité communale.

Le *Morning-Post* annonce la rupture des relations diplomatiques entre l'Angleterre et la Russie. M. de Bronow quitte Londres.

Une dépêche privée de Vienne, mercredi, annonce que les Russes se sont mis en marche de Krajowa contre la position turque de Kalafat.

« Trieste, vendredi 3 février.

» Les nouvelles de Constantinople vont jusqu'au 23 janvier.

» Les flottes étaient rentrées, le 22, dans le Bosphore et avaient repris leur mouillage à Beicos.

— Constantinople était tranquille. — On n'avait point reçu de nouvelles du théâtre de la guerre. »

— Havas.

#### FAITS DIVERS.

##### TREMBLEMENT DE TERRE.

Un violent tremblement de terre a eu lieu à Finana, province d'Almeria, en Andalousie (Espagne), le 13 janvier. On lit à ce sujet dans les journaux espagnols :

» La ville de Finana vient d'être frappée d'un malheur terrible. Vendredi dernier, entre deux et trois heures du matin, par une obscurité complète et pendant que tout le monde était couché, le sol a été tout-à-coup ébranlé et bouleversé par une série de violentes secousses très-rapprochées les unes des autres accompagnées d'un bruit prolongé semblable au et plus fort grondement du tonnerre et entremêlés d'innombrables craquements. Ces tremblements de terre avaient fait crouler la majeure partie de l'Alcazaba (ancien château-fort construit par les Arabes), brisé ou renversé beaucoup de maisons, creusé des abîmes et formé des exhaussements dans presque toutes les rues. L'alcade fit sur le champ appeler les détachements de gendarmerie cantonnés dans les villages voisins, lesquels, réunis à une multitude d'habitants de Finana, commencèrent immédiatement des travaux de déblaiement afin de rechercher les nombreuses victimes.

» Grâce à leurs efforts infatigables, on est parvenu à retirer dessous les décombres huit personnes; mais toutes, à la seule exception d'une jeune femme qui en avait été quitte pour quelques contusions, se trouvaient horriblement mutilées ou avaient déjà péri. Un très-petit nombre des habitants de Finana ont eu le temps de se sauver et se sont enfuis au loin.

» On pourra se faire une idée des effroyables ravages causés à Finana, lorsqu'on saura que depuis cinq jours trois cents ouvriers sont employés sans cesse au déblaiement des deux principales rues, sans avoir encore pu en venir à bout.

» Le gouverneur général de la province s'est empressé de donner tous les secours qu'il pouvait. Il a adressé par courrier extraordinaire au gouvernement en rapport détaillé sur ce désastreux événement, afin d'appeler sur les victimes la sollicitude de S. M. la Reine.»

#### MOULIN A MANÈGE VERTICAL.

DE MM. DUFOUR ET DELALANDE,

Brevetés, S. G. D. G.,

Pour moudre toutes espèces de grains.

Plus de chômages pour les meuniers; avantages considérables pour les boulangers.

Un seul moulin à manège vertical, à une meule, marchant avec la force motrice obtenue à l'aide d'un seul cheval, peut moudre de 12 à 15 hectolitres (12 à 15 sacs) de farine par jour.

Avec deux meules, on obtient un résultat double.

Frais de toutes sortes : 5 à 6 francs par jour.

Les meuniers, pour éviter le chômage forcé, résultant du défaut des vents, ou d'eau, ou bien le chômage occasionné par les grandes eaux, voudront avoir un moulin d'après le nouveau système, qui leur permettra de satisfaire, à toute époque de l'année, aux besoins de leurs pratiques et de leur commerce, sans augmentation de dépenses.

Les boulangers, avec un moulin à une meule, peuvent faire moudre chez eux, toutes les farines nécessaires à l'alimentation de leurs boulangeries.

Mécanisme très-simple, prix modérés, déplacement facile.

S'adresser, au Pont-Fouchard, près Saumur, à M. DUFOUR, entrepreneur de travaux publics, et à M. DELALANDE, boulanger. (21)

#### SERVICE DES POMPES FUNÈBRES.

L'Administration des Pompes funèbres générales de France, qui fait le service de Saumur, a l'honneur de prévenir les habitants de la ville et des environs, qu'elle se charge de faire toutes les tentures funèbres aux églises de campagne, à celles de la ville, aux maisons mortuaires; de fournir corbillards, voitures de deuil pour les familles, voitures spéciales pour transporter les corps au loin : soit en poste, soit à petites journées, soit par la voie de fer; des cercueils de toute nature et enfin tous les objets, généralement quelconques, qu'on peut employer dans la Pompe des funérailles.

Pour être agréable aux familles, et leur éviter les peines et soins qu'entraîne ordinairement un décès, l'Administration leur offre de se charger de toutes les démarches à faire, comme déclaration de décès, heures de convois à fixer, autorisation à obtenir pour les transports du corps à l'extérieur, billets d'invitation à envoyer aux familles; il suffira de s'adresser, immédiatement après le décès, au RÉGISSEUR du service, à Saumur, place de l'Arche-Dorée, n° 2, qui se mettra de suite à leur disposition. (22)

35 ANNÉES de succès et les attestations des plus célèbres médecins, ne laissent aucun doute sur l'efficacité de la PÂTE DE REGNAULD AÎNÉ, contre les rhumes, catarrhes, enrhouements et irritations de poitrine.

Cette pâte ne se vend qu'en boîtes entourées d'une bande de papier vert, sur laquelle se trouve l'empreinte de la signature REGNAULD AÎNÉ. — A Paris, rue Caumartin, 45.

#### GUÉRISON DES MALADIES NERVEUSES DE L'ESTOMAC ET DES INTESTINS PAR LE CHARBON DU D<sup>r</sup> BELLOC.

Le rapport, approuvé par l'Académie impériale de médecine, constate que les personnes atteintes de maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, et chez lesquelles la digestion ne s'opère qu'avec difficulté, ont vu, en quelques jours, les douleurs les plus vives cesser complètement, l'appétit revenir et la constipation disparaître, par l'emploi de la POUDRE ou des PASTILLES DE CHARBON DU D<sup>r</sup> BELLOC.

On trouve, dans l'instruction qui accompagne chaque préparation, quelques-unes des observations consignées dans le rapport académique.

La pâte de Regnaud aîné, la poudre et les pastilles de Belloc se trouvent :

A Angers, chez M. MÉNIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Châlons-sur-Loire, GUY, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, HOSSARD, ph.; Cholet, BONTEMPS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSION, ph. (662)

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> A. SIMON, huissier à Saumur, successeur de M. Mignon.

## VENTE MOBILIÈRE

Par Autorité de Justice.

Le dimanche 5 février 1854 et jours suivants, s'il y a lieu, à midi, il sera procédé, au domicile du sieur Pierre Pruleau père, charretier, au Pont-Foucard, commune de Bagneux, à la vente aux enchères et au comptant d'une grande quantité d'objets mobiliers, chevaux, charrettes, etc.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur, le dimanche 26 février 1854, à l'heure de midi,

## UN TRÈS-BEAU CLOS DE VIGNE,

Nommé le Clos-au-Loup, situé dans la commune de Bagneux, contenant environ 2 hectares 44 ares, et joignant au levant M<sup>me</sup> de Grandmaison, au nord le chemin.

Ce clos est complanté de 14 à 1,500 arbres fruitiers d'une très-belle venue et d'un bon rapport.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur, avec lequel on pourra traiter avant l'adjudication. (63)

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur.

## A VENDRE

A L'AMIABLE,

## UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de la Cocasserie, Occupée par M. Lérigé, marchand de vin, composée d'une boutique, arrière-boutique, cuisine, cave, premier, deuxième, troisième étages, grenier et latrines.

S'adresser à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur. (64)

Etude de M<sup>e</sup> PLANTON, notaire à Vihiers.

## A VENDRE

En l'étude dudit M<sup>e</sup> PLANTON,

LA TERRE

DE

## MAUMUSSON

Située commune de Cléré, canton de Vihiers, et, par extension, en les communes de Genneton et Saint-Pierre-à-Champ,

Composée :

1<sup>o</sup> Du DOMAINE ET ANCIEN CHATEAU DE MAUMUSSON, formant une métairie, contenant :

Terres labourables, jardins et issues, 34 hectares 79 ares 34 h. 79 c. Prés, 11 hectares 20

2<sup>o</sup> La BORDERIE DE L'ÉTANG, consistant en bâtiments, terre, pré et l'étang (pièce d'eau), contenant au total 25 hectares 31 ares. 25 31

3<sup>o</sup> La MÉTAIRIE DE LA COURBAUDRIE, composée de bâtiments, cour, issues et terres labourables, contenant 53 hectares 48 ares. 53 48

En pré, 6 hectares 80 ares. 6 80

En bois-taillis, 62 ares » 62

Total de la contenance de cette terre, 132 hectares 40 ares. 132 h. 40 c.

Cette propriété est susceptible d'une grande amélioration, et l'agriculture y fait chaque jour des progrès.

L'adjudication aura lieu en l'étude dudit M<sup>e</sup> PLANTON, notaire à Vihiers, le mardi 7 mars 1854, à midi. (65)

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur, le dimanche 26 février 1854, à midi,

## DIVERS MORCEAUX DE TERRE ET VIGNE,

Situés communes de Saumur, Varains, Dampierre et Souzé, et appartenant au sieur René Porché de Varains. (66)

## A LOUER

Présentement,

JOLIE MAISON avec cour et jardin, située à la Croix-Verte.

S'adresser à M. Ch. MILSONNEAU-BOURNILLET, rue Royale. (727)

## A LOUER

Présentement,

OU A DONNER A VIE,

## UNE MAISON

Avec JARDIN,

Située sur les Récollets, faisant angle à la rue de l'Ermitage.

S'adresser à M<sup>me</sup> v<sup>o</sup> SOULARD-DELOUCHE, rue du Prêché. (747)

## A LOUER

Présentement

UNE MAISON, sise à Saumur, rue de la Comédie, actuellement occupée par M. Langlois.

S'adresser à M. BOUTET-BRUNEAU. (37)

## A VENDRE

## BIENS

Situés commune de Bagneux,

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur, le dimanche 19 février 1854, à midi.

1<sup>ent</sup>. Vingt-deux ares de terre et vigne, au bas de la Roche, en un morceau.

2<sup>ent</sup>. Onze ares de terre et vigne, au haut de la Roche, en trois morceaux.

3<sup>ent</sup>. Vingt-sept ares 50 centiares de terre rangées, au lieu dit le Camp.

4<sup>ent</sup>. Onze ares de vigne, aux Terres-Rouges.

5<sup>ent</sup>. Dix-neuf ares 25 centiares de vigne, au lieu dit Sous-Bagneux.

6<sup>ent</sup> Et divers logements et caves, au bourg de Bagneux.

S'adresser à M<sup>me</sup> CH. GUÉRIN, à Bagneux, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (51)

## ASSURANCES

ET

REPLACEMENTS MILITAIRES.

CLASSE DE 1853.

M. AUGUSTIN DUTOIR, agent d'affaires, à Angers, quai Ligny, 22., a l'honneur de prévenir les pères de famille qu'il continue toujours à assurer les jeunes gens contre les chances du tirage au sort, avant et après le tirage.

La confiance qu'il a su mériter, depuis 8 années, lui fait espérer que les pères de famille voudront bien l'honorer de leur confiance.

Il donnera toutes les garanties désirables.

S'adresser à M. CHANLOUINEAU, propriétaire à Saumur, place Saint-Pierre, muni de ses pouvoirs. (43)

Le 5 février 1854, à midi,

Il sera vendu, par adjudication, en l'étude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur :

1<sup>o</sup> Une MAISON, située à Distré, sur la grande route de Montreuil ;

2<sup>o</sup> Une autre MAISON, située au même lieu, joignant la précédente.

S'adresser à M<sup>e</sup> DION, pour traiter avant l'adjudication. (38)

## A VENDRE

ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT,

PLUSIEURS MAISONS,

Se tenant, situées à Saumur, rue d'Orléans, et occupées par MM. Dagain, Brédif et Piéron.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (50)

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur, le dimanche 12 février 1854, à l'heure de midi,

LA FERME de la MAISON BEGUIER, Située dans la commune de St-Lambert,

Contenant 1 hectare 89 ares 33 centiares, exploitée par Bouvet, et d'un revenu de 288 francs.

On pourra traiter, avant l'adjudication, en s'adressant audit M<sup>e</sup> LEROUX. (45)

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur.

2,000 fr. à donner à rente viagère. S'adresser à M<sup>e</sup> DION. (40)

## A VENDRE

Joli TILBURY à patentes.

S'adresser à M. BURY, docteur-médecin. (737)

## A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854,

Rue du Marché-Noir,

## PORTION DE MAISON

Avec MAGASIN.

S'adresser à M. GODET, imprimeur.

## A VENDRE

PAR PARTIES,

GRANDE TENUE DE PRÉS,

Près le chemin de la Ronde, et ayant dépendu de cette propriété.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (52)

## A VENDRE

OU A ARRETER

## UNE MAISON

AVEC COUR ET JARDIN

Située vis-à-vis le Jardin-des-Plantes.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve MARCHAND. (29)

## A VENDRE

Ensemble ou par parties,

## UNE VIGNE,

Située, commune de Saint-Florent, sur le bord de la grand'route.

S'adresser, à M. JULES RICHARD. (16)

## A VENDRE

GRANDE ET BELLE MAISON

Nouvellement décorée, avec écurie et remise, sise rue du Prêché.

S'adresser à M. PERSAC fils, demeurant en ladite maison.

Au même endroit, on trouve du vin rouge de Bourgneil en bouteilles, aux prix de 60 c., 80 c. et 1 fr. (44)

## A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854,

Une PORTION de maison, au 2<sup>me</sup> étage, rue de la Tonnelle.

S'adresser à M. Reneaume-Lepelay.

## COMESTIBLES, FRUITS SECS DU MIDI,

Épiceries fines.

GROS ET DÉTAIL.

## GATELIER, SALOMON ET C<sup>ie</sup>,

15, RUE BEAUREPAIRE, A SAUMUR.

MM. GATELIER, SALOMON et C<sup>ie</sup> ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont joint à leur commerce de comestibles, fruits secs et épicerie fines en gros, un MAGASIN SPÉCIALEMENT CONSACRÉ A LA VENTE AU DÉTAIL.

Leur genre tout spécial d'affaires et le rapide écoulement de leurs marchandises, par suite de leurs expéditions en province, leur permettent d'offrir un choix très-varié d'articles de toutes provenances et toujours de première fraîcheur. (48)

EXPOSITIONS DE L'INDUSTRIE 1844-1847-1850 et 1851

MÉDAILLES DE BRONZE ET D'ARGENT

## CHOCOLAT-LOUIT

USINE MODÈLE A VAPEUR | SUPÉRIORITÉ | MAISON ET ENTREPOT  
au Bouscat. | DE GOUT, D'AROME ET DE QUALITÉ | à Bordeaux.

L'important débouché acquis, en France et à l'étranger, par le CHOCOLAT-LOUIT, atteste sa supériorité. L'usine modèle du Bouscat, où fonctionnent de puissantes machines perfectionnées par M<sup>rs</sup> LOUIT FRÈRES, permet d'obtenir une fabrication toujours supérieure et exempte du contact nuisible des mains de l'ouvrier. — La position exceptionnelle de la Maison Louit Frères et C<sup>ie</sup>, dans le premier port de France pour l'arrivage des cacao et sucres des colonies les a puissamment aidés à résoudre le problème indiqué par les économistes, produire très bon et à bon marché.

Le Chocolat Louit se vend chez tous les principaux Pharmaciens, Confiseurs et Épiciers.

SANTÉ FIN : 2 fr. le 1/2 kil.

SANTÉ SURFIN : 3 fr. le 1/2 kil.

DÉCOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU.

## EAU TONIQUE

## PARACHUTE DES CHEVEUX

de CHALMIN, à Rouen.

Cette composition est infallible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, les nettoie parfaitement, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisir, les rend souples et brillants et empêche le blanchiment. GARANTIE. Prix du Flacon 3 fr.

FABRIQUE à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. Dépôt dans toutes les villes de France; à Saumur, chez M. Eugène Pissot, coiffeur-parfumeur.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.